

# Atelier

## ● Comment favoriser la coproduction et la circulation des œuvres sur le.s territoire.s ?

Synthèse des ateliers thématiques  
issus des rencontres publiques #1 • juin/juillet 2019

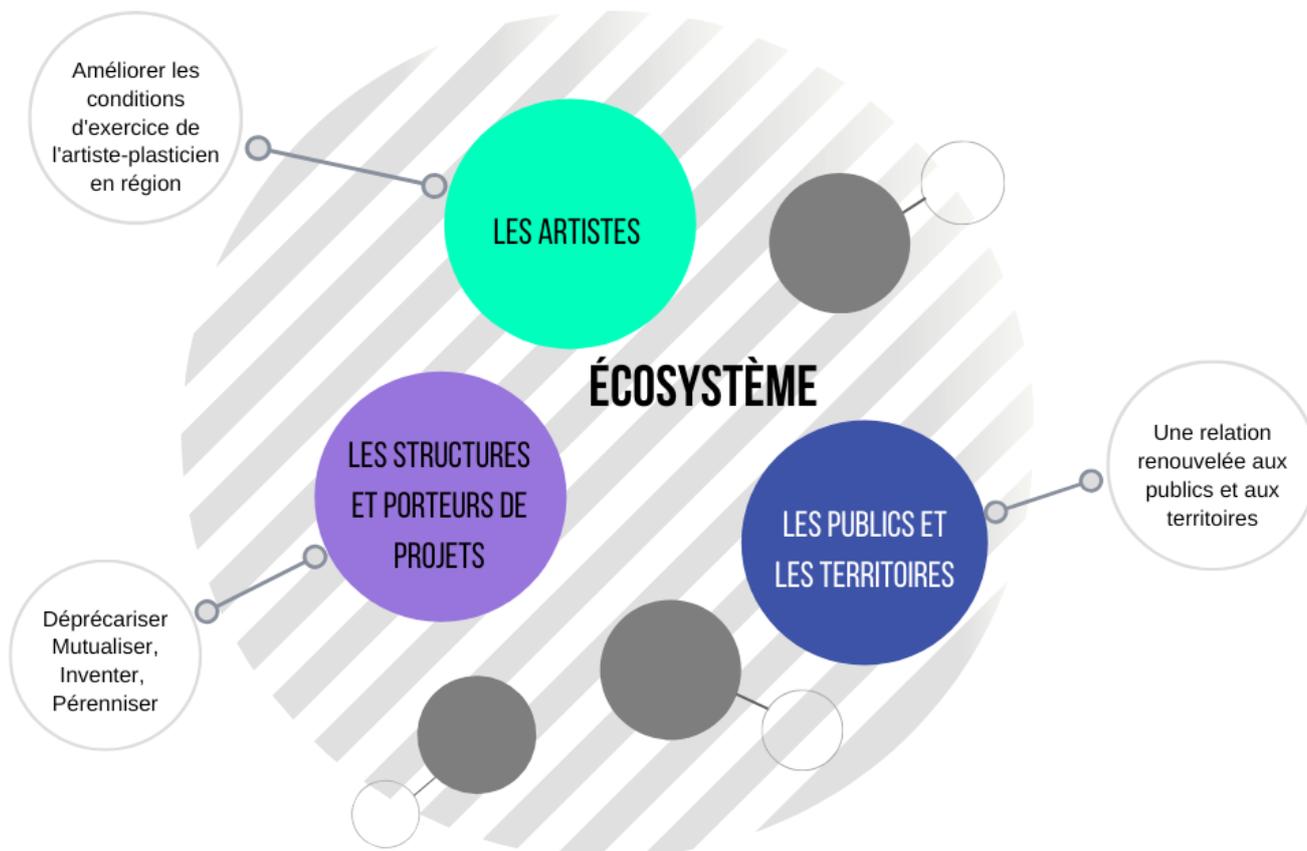
Dans le cadre de la concertation régionale du secteur  
des arts visuels en Bretagne • SODAVI 2019/2020

# ● Préambule

## ↳ Présentation de la démarche

À l'image des Schémas d'Orientation et de Développement pour les Arts Visuels (SODAVI), dispositifs ouverts de diagnostic et de concertation initiés par le Ministère de la Culture, a.c.b - art contemporain en Bretagne a souhaité mener des travaux d'observation pour permettre une meilleure connaissance du terrain et des acteurs. La démarche portée avec engagement par a.c.b depuis début 2019 s'inscrit dans cette perspective de fédérer les énergies de l'ensemble des acteurs et de leurs partenaires publics, pour construire collectivement un plan d'actions d'envergure pour le secteur en région. Cette démarche se découpe en 4 grandes phases : l'observation ; la concertation ; l'analyse des propositions et la formulation de préconisations, pour aboutir à la création d'un plan d'actions qui sera présenté au printemps 2020.

## ↳ Les 3 axes thématiques de la concertation



- L'activité de l'artiste

Quelles économie et conditions d'exercice pour les artistes-plasticiens ? Quels moyens dédiés à la création ? Quels leviers pour faire face aux problématiques et aux défis auxquels les artistes sont confrontés quotidiennement ? Cette thématique vise à questionner le parcours et le cadre d'activité des artistes-plasticiens en Bretagne, leurs ressources (financières, matérielles...), l'encadrement de leur activité ou leur mobilité. Il s'agit d'imaginer des dispositifs pour améliorer et favoriser leur condition d'exercice en mettant au cœur des échanges des sujets récurrents comme celui de la rémunération, de la formation ou de l'accompagnement.

- Les structures et porteurs de projet

Comment imaginer de nouvelles formes de coopérations ? Quels pourraient être les nouveaux modèles pour les lieux et les porteurs de projets d'arts visuels et de manière plus générale pour l'ensemble des acteurs du secteur ? Comment fédérer les énergies pour répondre à de nouveaux besoins et pour garantir la cohérence et la complémentarité des interventions, la coopération volontariste et la construction collective ? Comment imaginer un espace/des espaces de dialogue qui favorisent les interactions avec les autres acteurs de l'écosystème, les autres secteurs de la société ? Cet axe thématique tend à interroger l'économie des structures et à imaginer de nouveaux schémas de coopérations, de mutualisations et réfléchir sur la mobilisation de ressources nouvelles, de dispositifs pour dé-précariser les acteurs culturels qui accompagnent la création et qui se tiennent aux côtés des artistes.

- Les publics et les territoires

Comment en tant que bénéficiaires mais aussi en tant qu'acteurs, les publics peuvent être sollicités pour être parties prenantes d'expérimentations, de débats, d'évaluations ? Comment favoriser la circulation des publics sur le.s territoire.s ? La concertation est le moment de réflexion et de la formulation de propositions pour établir de nouveaux paramètres dans la structuration du secteur. Cet axe thématique vise à repérer les points forts et les points faibles de notre écosystème, à en définir les grandes lignes et à développer des leviers sur le territoire : la communication, l'accessibilité, la ressource de proximité, le mécénat culturel, les relations avec les autres secteurs de la société (éducatifs, sociaux, entrepreneuriaux, etc.).

## ↳ Les rencontres publiques #1

La 1ère session de rencontres publiques a été organisée les 17 juin à Lorient (56), 27 juin à Brest (29), 3 juillet à Rennes (35) et 9 juillet 2019 à Saint-Brieuc (22). Ces temps dédiés ont rassemblé près de 300 acteurs, dans l'optique de favoriser l'interconnaissance et les échanges sur les enjeux du secteur. La première partie, a permis de contextualiser et de diffuser les premiers résultats issus des enquêtes auprès des artistes plasticiens et des structures du réseau a.c.b. La seconde partie, organisée en ateliers fédérateurs, a permis de mettre les acteurs autour de la table, afin d'avancer collectivement des pistes de réflexion. Les personnes présentes ont été invitées à débattre sur une douzaine de questions, identifiées préalablement par le comité technique, d'après les résultats des 2 enquêtes. Ces thématiques sont articulées selon les 3 axes principaux définis en amont et qui co-construisent l'écosystème : l'activité des artistes-plasticiens ; les structures d'art contemporain et les porteurs de projet ; les publics et les territoires. À l'issue, plusieurs constats, propositions et idées ont été formulés par les participants et sont présentés ci-après.

## ↳ Méthodologie : compte-rendus des ateliers

Les synthèses des ateliers thématiques sont construites en 3 temps :  
Le propos général et les enjeux identifiés ; les constats et les questions ; les propositions et idées. Ces documents ont pour vocation de présenter de manière synthétique les éléments partagés lors des ateliers, par groupe et lieu de rencontre.

# ● Synthèse de l'atelier

AXE PUBLICS  
ET TERRITOIRES

## ↳ Où et quand ?

- FINISTÈRE · Passerelle Centre d'art contemporain, Brest · 27 juin 2019
- CÔTES D'ARMOR · École des beaux-arts, Saint-Brieuc · 9 juillet 2019  
(thématique double avec → **Quels outils pour faciliter la mobilité des artistes et acteurs culturels ?**)

## ↳ Modérateurs.trices

- Virginie Lardière · co-responsable · Agence amac, Nantes
- Alexandra Aylmer · secrétaire générale · a.c.b - art contemporain en Bretagne

## ↳ À propos

Comment travailler et s'organiser de manière plus collective ?

Comment établir une dynamique à l'échelle territoriale, en favorisant l'interconnaissance, les échanges et la co-réalisation de projets ? Ce groupe de travail vise à repenser les méthodologies employées sur le territoire, dans l'objectif de faire réseau. Il s'agit en effet d'imaginer notre secteur comme un ensemble d'organisations reliées entre elles, capables de co-construire l'écosystème et de partager des compétences ou actions.

## ↳ Enjeux/objectifs identifiés

- Décloisonner et mieux représenter l'ensemble des acteurs du secteur sur le territoire ;
- Mieux identifier les lieux et les services ;
- Favoriser la circulation et les rencontres ;
- Mutualiser les ressources et la production

## ↳ Constats & questions

### ○ BREST / 27 JUIN 2019

- Comment accompagner le croisement des savoirs-faire et des réseaux ? ;
- Cloisonnement : problème de représentation de la diversité des pratiques artistiques dans les lieux de diffusion ;
- Manque de connaissance entre acteurs, entre réseaux > chaque groupe évolue dans son microcosme et ne se croise pas forcément ;
- Il n'existe pas de recensement des lieux de production pour la région Bretagne ;
- Thématique qui soulève le problème économique du secteur (quels soutiens financiers ? Quels réseaux de mécènes ? Le public est-il susceptible d'être intéressé par la vente d'œuvres ?...)

### ○ SAINT-BRIEUC / 9 JUILLET 2019

- Il existe peu de moyens pour circuler (pour les artistes et pour les équipes) ;
- Manque de structuration dans le réseau professionnel : pas ou peu de rencontres, de mise en réseau entre acteurs d'un même secteur ;
- Déséquilibre territorial (cas des territoires isolés) ;
- Les dispositifs qui encouragent la coproduction ou les partenariats entre plusieurs acteurs proposent le plus souvent un accompagnement avec 2 partenaires au maximum : il manque des dispositifs où peuvent co-exister/co-habiter plusieurs acteurs/partenaires sur un même projet avec 3 ou 4 structures partenaires par ex. (→ exemple : « **Territoires extra** », projet piloté conjointement par Passerelle Centre d'art contemporain à Brest et La Criée Centre d'art contemporain à Rennes) ;
- Accès à la ressource qui reste inégalitaire selon sa position géographique

## ↳ Idées & propositions

### ○ BREST / 27 JUIN 2019

- Réaliser une cartographie des compétences à l'échelle de la région via une plateforme : envisager plus de rencontres et des "trocs" de compétences (circulation des personnes plutôt que des oeuvres) ;
- Développer les parcours d'ateliers d'artistes (→ exemples : Journées européennes des Métiers d'art ; Les ateliers Portes Ouvertes de la Ville de Rennes) ;
- Créer un réseau de mécènes bretons avec la création d'une structure/ d'un fonds de dotation pour soutenir la production des artistes ou les projets culturels, et la création d'un poste mutualisé (→ exemples : réseau Mécène du sud - collectif d'entreprises pour le soutien à l'art ; parcours des collectionneurs, Pôle des Arts Visuels Pays de la Loire) ;
- Créer un groupement participatif de soutien à la création :
  - Mobilisation de citoyens adhérents à une association, avec la mise en place d'un système de défiscalisation qui permettrait de financer des projets de production ou de recherche ;
  - Système de co-financement ou co-production (→ exemples : GFA - Groupement Foncier Agricole ; modèle des fabriques citoyennes dans les villes) ;
- Élargir les missions des artothèques à la production et diversifier les actions > Créer un fonds à la production (soutien à une oeuvre en cours et pas seulement à une oeuvre "finie") (→ exemple de projet : l'artothèque scolaire de Quimper)

### ○ SAINT-BRIEUC / 9 JUILLET 2019

- Nécessité de se fédérer, de se syndiquer dans le secteur ;
- Repenser la mise en réseau de l'ensemble des acteurs du secteur :
  - Via des outils : site internet, newsletters, espace de ressources... ou des temps de rencontre (journées thématiques...) ;
  - En permettant à toutes personnes et/ou structures physiques ou morales de participer et d'être adhérent ;
  - a.c.b - art contemporain en Bretagne est cité pour être porteur de cette nouvelle mise en réseau ;

- Mettre en place des journées professionnelles avec des antennes départementales à plusieurs moments de l'année (ex. : visites d'ateliers d'artistes ; rencontres avec des artistes ou des commissaires sur chaque territoire...);
- Créer un dispositif de soutien à la production mutualisée, pour accompagner des artistes à plusieurs structures (→ exemple : [dispositif de production mutualisée dans le spectacle vivant en région Bretagne](#))
- Quels seraient les échelons territoriaux d'un tel dispositif ? ;
- Quelles seraient les conditions d'accueil pour les artistes dans ce cadre ? ;
- Idée de lier dans ce contexte des lieux de natures différentes ;
- Mutualiser les évènements et la communication ;
- Simplifier l'administration à la fois pour les structures et pour les artistes :
- Penser à un dossier commun (dossier qui pourrait être confié au 3CB - Conseil des Collectivités pour la Culture en région Bretagne)

↳ Participant.e.s

○ BREST / 27 JUIN 2019

- Thibault Bréban · chargé des publics · Passerelle Centre d'art contemporain, Brest (29)
- Elodie Carriou · artiste
- Anaïs Dunn · artiste
- Virginie Lardière · co-responsable · Agence amac, Nantes (44)
- Irragaëlle Monnier · chargée de développement et de projet · Réseau Documents D'Artistes
- Annette Saulière · artiste et intervenante

○ SAINT-BRIEUC / 9 JUILLET 2019

- Alexandra Aylmer · secrétaire générale · a.c.b - art contemporain en Bretagne
- Mathilde Guyon · chargée de développement · Les Ateliers du Plessix Madeuc (22)
- Marie Ollivier · responsable du Château du Guildo · Conseil départemental des Côtes d'Armor (22)
- Emilie Pedron · artiste et enseignante · Terre en jeu Paimpol/École des Beaux-Arts de Saint-Brieuc (22)
- Vincent Peres · chef du service arts et développement territorial · Région Bretagne

## ● Contact

a.c.b - art contemporain en Bretagne

5, place des Colombes - 35000 RENNES

M - [contact@artcontemporainbretagne.org](mailto:contact@artcontemporainbretagne.org)

T - +33 (0)7 88 46 72 66

Lien vers le calendrier de la concertation :

[www.artcontemporainbretagne.org/concertation/contexte](http://www.artcontemporainbretagne.org/concertation/contexte)

Lien vers l'espace de contribution :

[www.artcontemporainbretagne.org/concertation/les-thematiques](http://www.artcontemporainbretagne.org/concertation/les-thematiques)

Un grand merci à la Mairie de Lorient, à la Galerie du Faouëdic, à la Galerie Le Lieu, à Passerelle Centre d'art contemporain, au Frac Bretagne et à l'école des Beaux-Arts de Saint-Brieuc pour leur accueil.

-

*a.c.b - art contemporain en Bretagne reçoit le soutien de la Région Bretagne, du Ministère de la Culture – Drac Bretagne, du Conseil Départemental du Finistère et du Conseil Départemental des Côtes d'Armor.*